


Nous travaillons en partenariat avec les chefs d'établissements en réunions régulières afin d'échanger sur la vie des établissements, de porter la parole des parents d'élèves et soutenir les projets scolaires.

Afin de renforcer nos liens nous avons besoin de vous parents. Pour cela vous pouvez participer au conseil de classe en tant que **délégué de parent** sur la base du **volontariat**. Cela représente trois conseils à l'année.

Vous pouvez également vous présenter au **conseil d'administration (CA)** dans le ou les établissements où sont inscrits vos enfants. La composition du conseil d'administration donne lieu à des **élections** (le **13/10/2023**, par correspondance, dans chaque établissement). Cela représente trois à quatre conseils par an plus les commissions qui en découlent.

 Cette instance est régie par une élection, votre signature est obligatoire.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 15 septembre 2023
à retourner à la vie scolaire ou par Mail

Nous nous tenons à votre disposition pour plus de renseignements ou si vous aviez des questions, par le biais de notre mail, ou par téléphone :

apecivraycollegelycees@gmail.com

Mme Béalu Laetitia: 06 81 25 31 77

Mme Delaplace Isabelle : 06 59 23 31 61



Je souhaite participer et me présenter au **CA (conseil d'administration)** : **Oui** **Non**

Etablissement :

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Mail :	
N° téléphone :	

Date et signature (Obligatoire)

Je souhaite participer au **conseil de classe** : **Oui** **Non** **Classe :**

Etablissement :

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Mail :	
N° téléphone :	

AP

Civray

Conseil local de Civray – Mairie – 86400 CIVRAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVÉS COLLÈGE ET LYCÉES PUBLICS DE CIVRAY



Cette réunion est l'occasion pour l'APE de faire le point sur ses actions passées et de préparer l'année 2023/2024. C'est aussi un premier temps d'échange sur les problèmes rencontrés, les questions, alors que commence une nouvelle année.

L'Association des Parents d'Élèves invite tous les parents (adhérents ou non adhérents) à son assemblée générale qui se tiendra le :

Vendredi 15 septembre 2023 à 20h

À la salle Annexe- Mairie de Civray (derrière la mairie)

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier (vote)
- Projets de l'association
- Constitution des listes des délégués aux conseils de classes
- Election du nouveau conseil d'administration de l'APE 2023/2024

Le verre de l'amitié clôturera cette soirée.

Pour l'Association, la présidente Laëtitia Béalu (06 81 25 31 77)

Nous espérons la venue de nouveaux membres. Cela nécessite seulement que quelques réunions à l'année et de participer à la hauteur de ses disponibilités aux opérations organisées.

"L'homme ne peut rien faire en bien ou en mal qu'en s'associant. Il n'y a pas d'armure plus solide contre l'oppression ni d'outils plus merveilleux pour les grandes oeuvres." Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904)

AP

Civray

Association des Parents d'Élèves du collège
Camille Claudel, du lycée André Theuriet et du
lycée des Terres Rouges de CIVRAY

Aux parents et à leurs enfants scolarisés au collège Camille Claudel, au lycée André Theuriet et lycée des Terres Rouges de Civray

2023 / 2024

Nous travaillons en collaboration avec les chefs établissements scolaires, nous sommes présents parmi les différentes instances afin de répondre aux attentes de chacun et d'être au plus près des décisions prises lors de ces assemblées. Nous sommes à l'écoute des parents qui souhaitent nous contacter .

Des activités seront mises en place tout au long de l'année (vente de sapins, d'agrumes,...) afin de récolter des fonds et permettre de soutenir financièrement les projets menés par les enseignants pour leurs élèves.

Les parents qui le désirent peuvent dès à présent soutenir notre association sous forme de cotisations ou venir nous rejoindre pour nous aider ponctuellement.

Le bureau de l'APE

apecivraycollegelycees@gmail.com



Etablissement : _____

Classe : _____

Nom :	_____
Prénom :	_____
Mail / N° tel :	_____

Montant de la cotisation : 5 €

- par chèque à l'ordre de l'APE du collège et des Lycées de Civray.
- en espèces (contre reçu)

A retourner à la vie scolaire avant le 10 novembre 2023